

**DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de  
Coulomby**

Canton de Lumbres

Arrondissement de Saint Omer

L'an deux mille vingt-cinq le Jeudi 9 octobre 2025 à 20 heures. Le Conseil Municipal de la commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie de Coulomby sous la présidence de Monsieur Laurent POURCHEL, Maire, suite à convocation du 3 octobre 2025.

**Etaient présents excusés : Tous les membres du Conseil Municipal sauf Madame Marsot Jessica, Madame Dausques Sandrine, Madame Andrieu Marie procuration donnée à Monsieur Deneuille Mathieu, Monsieur Vasseur Pascal Procuration donnée à Monsieur Pourchel Laurent.**

Date de convocation : Le 3 octobre 2025

**Secrétaires de séance : Madame PIRET Raymonde**

**DELIBERATION N ° 2 DU 9 OCTOBRE 2025 : Augmentation du prix de l'électricité à compter du 1 er décembre 2025 et augmentation du gaz à compter du 1 novembre 2025 pour la location de la salle des fêtes Camille Coquerelle.**

Monsieur le Maire explique que suite à l'augmentation du prix de l'électricité, il est souhaitable d'augmenter les prix du kW il passera à 0.30 euros le kWh à compter du 1 décembre 2025 pour la location de la salle des fêtes et qu'étant donné l'installation des nouveaux chauffages de la salle des fêtes, une consommation sera également mise en place à partir de novembre 2025, elle sera de 5 euros /m<sup>3</sup> pour la location de la salle des fêtes pour la consommation de gaz.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Laurent POURCHEL  
Maire de la Commune de  
COULOMBY  
24 oct. 2025